



Cette carte postale du Ministère avec



#10 *Carte postale de la dixième émission  
à l'effigie du roi Édouard VII.*

le timbre imprimé du roi Édouard VII fut dessinée et puis fabriquée par l'American Bank Note. Elles furent disponibles au public en août 1903. Le timbre possède une petite feuille d'érable dans les coins supérieurs alors que le chiffre « 1 » occupe les coins du bas.

Plusieurs de ces cartes utilisées entre 1871 et 1904 seront conservées par les philatélistes et les collectionneurs d'objets bancaires. Au début du 20e siècle une nouvelle sorte de cartes postales, fabriquées par des entreprises privées, firent leur apparition et la popularité de l'iconographie qu'elles contenaient reléguera les cartes du Ministère au deuxième rang.

Par Christiane Faucher  
et Jacques Poitras

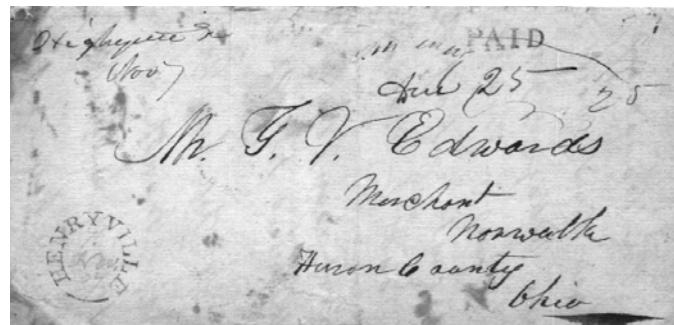
## Bibliographie

The Canadian Paper Money Journal, Vol-  
ume XXII, No 2, April 1986

Holmes Specialized Philatelic Catalogue  
of Canada and British North America,  
Tenth Ed., 1963

# Un pli nous fait revivre la Rébellion de 1837-38

Le p<sup>re</sup> illustré ci-naut provient de Henryville dans le comté d'Iberville; il s'agit d'une longue lettre expédiée aux États-Unis.



#1 *Pli de 1837 provenant de Henryville à destination de Northwalk, Ohio*

Comme Henryville n'est situé qu'à 16 milles de la frontière, le tarif postal canadien était de quatre denier et demi (inscrit à la main très pâle) payé à l'avance. À la frontière américaine on a rayé le tarif canadien et la marque « Paid » et on a indiqué « Due 25 », soit le tarif simple pour une distance de plus de 400 milles.

La paroisse d'Henryville fut fondée par des protestants en 1794. Elle rappelle le souvenir de *Edme Henry*, agent du seigneur Napier-Christie Burton qui donna son nom à Napierville. Le bureau de poste fut ouvert en 1827 et reçut en 1829 la marque postale illustrée sur le pli. À la date du pli, soit 1837, Henryville était devenue à majorité française et notre lettre exprime clairement les tensions qui régnaienat alors entre les deux groupes.

Voici les principaux extraits du contenu de cette lettre écrite par un certain E.J. Goodnow:

« Henryville 7.Nov 1837

(...)

*The political subjects have become rather a serious matter, & the whole country is in a complete state of rebellion. Many families have already been obliged to leave their homes & property & seek refuge on the south side of 45. The rebels (or Patriots as they style themselves) collect in mobs of from 50 to 500 persons all masked & in disguise, every night, & pass through the country demanding all the commissions both military & civil.*

*They have taken from the county of Lacaïda (L'Acadie) 78 commissions from magistrates Capt(ain)s, Col(onels) etc. & have compelled them to resign there & take a oath never to hold another office under the present government. Many of the Capt(ain)s they dragged out of their houses, obliged them to cut down their poles (?) the length of them & give three churns for Papineau. Some persons have refused to obey their commands, when they immediately commenced breaking doors, window, furniture & threatened to set to fire their Houses & Barns, & in some cases threatened their lives, if they did not submit, & were finally compelled to do so.*

*Last evening they went through the village of St.Johns & took the most of the commissions there, demanded the custom house to be thrown open, & the officers to resign, & threatened than with violence if they resisted. Mr. Mcbray (?) sent his family & goods to the States last week for fear of (?). (...) 500 red coats came yesterday to Chambly which is the first sent into the country.*

*Their object they say is in first place to make every person holding a commission in the province resign, then appoint their own officers, establish a national Bank , & fight it out , which I think might hold one for the Canadians.*

*Tomorrow night they have sent word they intend to come to our village & Give Mr. Bradley a call and some others in this place. Mr Bradley has just sent off the children ( ) load of goods to St.Albans & (?) that he shall not comply with*

*their request until forced to.*

*It is the general opinion that we shall have Marshal law in less than one month, & the one that kills the most will be the best fellow. There is no mistake, we have got to come to it.»*

La lettre fait référence aux événements de la fin octobre et du début novembre 1837. À la fin octobre à St-Charles avait été proclamée la Confédération des Six Comtés qui réunissait une bonne part des régions du sud de Montréal. Au début novembre toute cette région est en effervescence et les Patriotes cherchent à obtenir la démission des officiers favorables au gouverneur. Effectivement le comté de l'Acadie est l'un des plus touchés par l'agitation.

Mais la réaction s'organise. Le 6 novembre, soit la veille de la lettre une échauffourée se produit entre membres du *Doric Club*, favorable au parti des « bureaucrates » comme on disait alors, et *Fils de la Liberté*. Le 11 novembre les troupes sont envoyées à St-Jean, à la demande des officiers de l'endroit qui se croient en danger. Ces incidents préparèrent les affrontements plus graves qui allaient se produire le 23 novembre à St-Denis, puis le 25 à St-Charles.

Ce pli illustre certes les préjugés et le parti-pris de ces gens pris dans la tourmente, cependant cela nous fait réaliser qu'il y avait au moins deux points de vue sur ces événements qui ont marqué notre histoire. De toute façon il nous permet de revivre, pour ainsi dire en direct, ces événements d'une façon, certes subjective, mais j'espère intéressante.